



Deja marier avec lui mon mari a contacter un 2em mariage

Par **joe**, le **13/06/2008** à **13:15**

bonjour , je voudrais savoir si je peut faire quelque chose , voila jai divorcer en 2002 , jetais partie en afrique avec mon mari , arriver la ba mon mari a pris une deuxieme femme il cest marier a la mosquée en cachette a fais faire un deuxieme livret de famille avec elle sachant quil navais pas le droit de se marier puisque nous etions marier , il est francais et moi aussi , quand jai appris cela jai divorcer 1 an apres , entre temps il la mis enceinte , je lui est dis quelle avais fais sa pour avoir ses papiers et je ne me suis pas tromper , elle a obtenus ses papiers , comment peut on se marier se declarer a la mairie et quil non pas vue quil etais deja marier avec moi , dautre part je nes pas demander de pension car il mavais dis qui alais maider , nous avons passer 31 ensemble et tout a ete demolie par une gamine de 20 ans , pourriez vous me dire si je peut obtenir quelque choses bien que jen doute , merci pour votre reponse ou bien demander des domage et interet pour mavoir mis dans cet situation merci